


GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale d'Ixelles
T +32 487 78 72 15
ixelles@gracq.org



ICEDD
François Vander Linden
Boulevard Frère Orban 4
5000 Namur

Ixelles, le 4 décembre 2015

Objet : Plan Communal de Mobilité de la commune d'Ixelles

Monsieur Vander Linden,

La section ixelloise du GRACQ-Les Cyclistes Quotidiens milite pour de meilleures conditions de circulation des citoyens circulant à vélo sur la commune. Cette militance passe notamment par le dialogue avec les autorités communales compétentes. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous avons eu connaissance de l'élaboration d'un Plan Communal de Mobilité à Ixelles, pour lequel l'ICEDD a, entre autres, été mandaté.

Étant donné notre expertise et connaissance de terrain en termes de mobilité cyclable à Ixelles, il nous a paru opportun de prendre contact avec vous, pour vous illustrer ce que signifie pour nous « penser vélo » dans la politique de mobilité et d'urbanisme de la commune. Pour ce faire, nous pouvons vous proposer, si vous le souhaitez, une « mise en selle » afin de vous montrer sur le terrain les différents types de problématiques auxquels les cyclistes sont quotidiennement confrontés sur Ixelles ainsi que les pistes de solution pour y pallier.

Si, malheureusement, votre agenda ne vous permet pas de répondre par l'affirmative à notre proposition, nous nous permettons de vous transmettre quelques éléments de réflexion visant à enrichir votre analyse et *de facto* - nous l'espérons – le futur Plan Communal de Mobilité de la commune d'Ixelles. Il s'agit d'objectifs fondamentaux que le GRACQ d'Ixelles soutient fermement dans le cadre de toute politique de mobilité et d'urbanisme adaptée aux citoyens se déplaçant à vélo.

- **Favoriser l'essor du vélo**

Il faut certes accompagner l'évolution positive du nombre d'Ixellois circulant à vélo mais il ne faut pas s'en suffire. En effet, l'atteinte des objectifs du Plan Iris 2 en termes de part modale « vélo » (20 % d'ici 2018) dans lesquels la commune se doit de s'inscrire nécessite d'aller au-delà en suscitant la mise en selle de nouveaux cyclistes par i) des aménagements adéquats, ii) une politique de promotion et d'encouragement du vélo et iii) des contrôles visant à faire respecter les règlements (stationnement sur pistes cyclables, vols, etc).

- **Hiérarchiser les modes de transport**

La politique actuelle à Ixelles s'efforce de partager l'espace public de telle sorte à tenter, tant bien que mal, de contenter tous les modes et est de ce fait vouée à l'échec. Le GRACQ d'Ixelles insiste plutôt pour que les différents modes de transports soient hiérarchisés conformément au principe « STOP », principe par ailleurs intégré au Plan Iris 2. Ce principe stipule que la priorité soit accordée aux piétons (Stappen), puis aux cyclistes (Trappen), ensuite aux transports en commun (Openbaar vervoer) et enfin, aux véhicules privés (Privé-vervoer). En ce sens, piétons, cyclistes et transports publics sont des modes prioritaires par rapport à la voiture individuelle. Toute politique et tout aménagement devraient être considérés en vertu de ce principe.

**SECRETARIAT
CENTRAL**

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

Notons aussi qu'un accroissement significatif de la part modale de la marche et du vélo par des aménagements adéquats garantissant confort et sécurité contribuerait aussi à désengorger les transports en commun, notamment aux heures de pointe.

- **Réduire la pression automobile**

La pression automobile est telle à Ixelles qu'il nous paraît fondamental de la réduire, tant sur le plan de la vitesse que sur celui du nombre de véhicules. En effet, celle-ci impacte négativement la qualité de vie des riverains, la qualité de l'air, le confort et la sécurité de ceux qui circulent à pied ou à vélo... Parlant de qualité de l'air, il s'agit d'un enjeu majeur en termes de santé publique qu'il convient de prendre à bras le corps, d'autant plus que les normes européennes de qualité de l'air ont été dépassées à Bruxelles (notamment du fait de la présence massive de voitures diesel).

Nous revendiquons dès lors la généralisation des zones 30 sur l'ensemble des voiries communales, tel que le prévoit le Plan Iris 2, ainsi que la création autant que possible de zones résidentielles et de rencontre (comme l'a récemment fait la commune à la rue Keyenveld). Ce type d'aménagements améliore la sécurité de tous, en ce compris celle des automobilistes, et rend la ville plus agréable et conviviale. Pourtant, à Ixelles, même en quartier résidentiel, les zones 30 restent l'exception alors que d'autres communes, à l'instar de Jette, affichent un taux de voiries locales en zones 30 supérieur à 90 %!

Considérant la place prépondérante laissée à la voiture à Ixelles, nous avons d'ailleurs organisé en 2014 une action ironique visant à dénoncer la politique du « tout à la voiture » des édiles communaux ixellois : le [Grand Prix d'Ixelles-Francorchamps¹](#). Par ailleurs, l'apaisement de la circulation s'inscrit parfaitement dans la lignée de l'objectif global du Plan Iris 2 lequel vise à réduire le trafic automobile de 20 % d'ici 2018 par rapport à 2001.

- **Limitation du trafic de transit**

Le GRACQ d'Ixelles s'est récemment exprimé à ce sujet, notamment à titre d'exemple dans le cadre de l'enquête publique portant sur le réaménagement de l'avenue Buyl et du square Devèze. Nous y avons pointé la nécessité d'agir au niveau du pont Fraiteur afin d'y empêcher le trafic de transit saturant les voiries entre ledit pont et la moyenne ceinture. Rappelons également que cette dernière, en sa qualité de voirie régionale, est aussi sujette au principe de hiérarchisation des modes, la marche y prévalant en premier chef. A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint notre avis, le premier point portant sur la limitation du trafic de transit.

Pour le reste, nous vous renvoyons à diverses productions du GRACQ d'Ixelles au sein desquelles nos principales revendications sont largement présentées.

Restant à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, voire pour vous rencontrer, et vous remerciant d'avance pour votre bonne considération, nous vous prions de croire, Monsieur Vander Linden, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pauline de WOUTERS d'OPLINTER

Responsable du GRACQ d'Ixelles

Documents transmis par e-mail

- Mémoire du GRACQ d'Ixelles (2012)
- En selle avec l'Echevine Dominique Dufourny, future Bourgmestre d'Ixelles (2015)
- Avis du GRACQ d'Ixelles à l'enquête publique relative au réaménagement de l'avenue Buyl et du square Devèze (2015)

SECRETARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

1 <http://ixelles.gracq.org/la-formule-1-finalement-ixelles-0>